

■ EN BREF

1^{ère} phase d'un projet plus vaste : une déchetterie ouvre ses portes dans le 9^e arrondissement.

Une nouvelle déchetterie, plus sécurisante et conviviale, ouvre ses portes, dans le quartier de Vaise. Dès le 2 janvier, à quelques mètres de la précédente, elle s'inscrit dans un projet plus vaste d'implantation d'activités du Grand Lyon entre le chemin des Deux Amants et la rue Sidoine Apollinaire. Fin 2003, des locaux pour agents d'entretien seront aménagés et un gardien surveillera le site. Une entrée spécifique, indépendante des riverains sera opérationnelle dès 2004. Enfin, à l'avenir, un centre de viabilité hivernale verra le jour. ■

Déchetterie

82, Avenue Sidoine Apollinaire - Lyon 9^e

Horaires :

Octobre à mars

Lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Samedi : 9 h - 17 h

Avril à septembre

Lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et

13 h 30 - 18 h - Samedi : 8 h 30 - 18 h 30

Tél. : 06 12 93 91 51

Cette année, je peux décider de sauver des vies.

Le sang humain est irremplaçable. Si les technologies actuelles permettent de fabriquer certaines molécules contenues dans le sang, d'autres molécules, indispensables, ne peuvent être synthétisées. Chaque année le nombre de dons baisse.

Donner son sang est pourtant un acte simple et sécurisé : chaque prélèvement est effectué avec du matériel stérile à usage unique. Dans le Grand Lyon, 101 509 dons ont permis de sauver la vie de 16 241 personnes en 2001.



Pour quels besoins donne-t-on son sang ?

Accidents de la route, cancérologie, maladies hématologiques, maladies génétiques, greffes, médecine et chirurgie sont les principaux motifs de transfusion sanguine. ■

Renseignements :

Etablissement Français du Sang

N°Vert : 0800 31 55 66

Site Internet :

www.rhonealpes.donusang.net

2 voir grand, être proche

Réduire les inégalités entre communes : un des objectifs de la Taxe Professionnelle Unique

Dès cette année, le système de fiscalité des communes et de la Communauté urbaine change, pour laisser place à celui de « la Taxe Professionnelle Unique ». Il a notamment pour vocation de réduire les inégalités entre les communes et de mener une politique d'aménagement du territoire plus équilibrée.

Principaux changements lisibles sur les prochaines feuilles d'impôt : les communes récupèrent la part de la taxe d'habitation et celle des taxes foncières des ménages que la Communauté urbaine de Lyon percevait jusqu'à présent. A l'inverse le Grand Lyon perçoit la taxe professionnelle qui revenait précédemment aux communes. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste prélevée par la Communauté urbaine.

Quelles évolutions significatives ?

Progressivement, les cotisations des entreprises seront calculées de façon homogène, et les éventuelles évolutions du taux de la

taxe seront appliquées uniformément. Les risques liés aux délocalisations ou aux restructurations d'entreprises seront ainsi supportés à l'échelle de l'agglomération. La taxe professionnelle est l'impôt qui crée le plus de disparités entre communes et ces inégalités tendent à s'accroître avec le temps. En effet, toutes ne peuvent accueillir sur leur territoire de grandes entreprises pour diverses raisons (infrastructures, moyens,...) et donc percevoir de fortes cotisations. En levant l'intégralité de la taxe professionnelle, le Grand Lyon réduit cette injustice et peut développer de manière plus harmonieuse les activités économiques du territoire. ■

Propreté : nos efforts ne sont rien sans vous !

C'est sur ce thème que la campagne de communication menée par la Communauté urbaine de Lyon a voulu interpeller les grand lyonnais en novembre dernier.

Les efforts du Grand Lyon, c'est le travail quotidien des agents de la Propreté. Mais c'est aussi en faisant appel au sens des responsabilités des usagers que l'on peut gagner en propreté.

Le Grand Lyon nettoie, mais chacun d'entre nous doit veiller à ne pas salir l'espace public.

Prochainement, à l'initiative de Michèle Pedrini, vice-présidente du Grand Lyon chargée de la propreté, une deuxième campagne associera les vétérinaires, médecins et pharmaciens de l'agglomération ; il s'agira alors de sensibiliser les habitants sur l'enjeu de santé publique que représente la propreté de notre environnement. ■

